

SÉANCE extraordinaire

Le 30 août 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 30 août 2021, à 12h45, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Richard Duguay

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

210830.308 AUTORISATION DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 5 mars 2021 sur SÉAO pour des travaux d'asphaltage dans certaines routes municipales sur le territoire de la Ville de Chandler, plus particulièrement dans les districts de Pabos, St-François, Pabos Mills et Chandler;

CONSIDÉRANT que la Ville n'a reçu qu'une seule soumission et que celle-ci a été jugée conforme ;

CONSIDÉRANT que selon le devis, dans le district de St-François, la route Hamilton se devait d'être asphaltée de l'intersection de la route St-François jusqu'au 211 route Hamilton;

CONSIDÉRANT que la distance inscrite au devis pour ce tronçon, soit 3.4 km, ne correspond pas à la distance nécessaire pour se rendre à l'extrémité Nord de la route Hamilton, soit jusqu'au 211 de ladite route;

CONSIDÉRANT que le Conseil est favorable à réaliser les travaux sur ce tronçon, conditionnellement à ce que les travaux de l'ensemble des routes inscrites au devis soient réalisés;

CONSIDÉRANT que les coûts associés à ces travaux sont estimés à 142 000 \$, taxes nettes;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une modification accessoire au contrat et que celle-ci n'en change pas la nature

(article 573.3.0.4 de la Loi sur les cités et villes);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser les travaux supplémentaires au contrat conditionnellement à ce que l'ensemble des travaux prévus au devis soient réalisés. Il est également résolu que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux soient prélevés dans la réserve provenant du fonds de voirie et/ou du surplus si nécessaire le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210830.309 COUVERTURE ARÉNA DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'approuver et d'autoriser le paiement de la facture numéro 027 de Daniel McMurray concernant les travaux de réparation et de peinture imperméabilisante de la toiture de l'aréna de Newport au montant de 14 407.52.00 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée du règlement d'emprunt prévu pour le Dek hockey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210830.310 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Donald Vachon propose la levée de l'assemblée à 13 h 21.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier